
 Service public de l'assainissement francilien	DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	 RAPPORT
	Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr	

Votre commande : **VALORISATION AGRO BTC (3616)**
 Norm de projet : **SAV**
 Echantillon(s) reçu(s) le : **19/11/2021**
 N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2021-6131**
 Rapport autorisé le : **26-NOV. -2021 15:33**

SIAAP SEINE AVAL
 Delphine LEGRAND
 FROMAINVILLE BP104
 78603
 MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
 r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
 Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-32723 / BTC prélevé le 17-NOV. -2021 08:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		19/11/2021			46	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	19/11/2021	*		40.1	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00078	19/11/2021	*		14.83	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	23/11/2021	*		9.92	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	23/11/2021	*		99.20	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	23/11/2021	*		0.75	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	23/11/2021	*		7.50	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	23/11/2021			13.2	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	24/11/2021	*		4.5	mg/kg MS		
Mercuré	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	24/11/2021	*		1.4	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*		9297	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*		5.26	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*		2.0	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*		6.5	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*		56.8	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			618	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			86138	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			0.08	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	24/11/2021	*			5.4	mg/kg MS		
MAGNESIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			0.44	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			215	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			10.7	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			30.5	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			116	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			24789	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	25/11/2021	*			1660	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	25/11/2021				2366	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r		<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r		<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r		0.014	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r		<0.013	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r		0.027	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r		0.028	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

DLE
Direction des Laboratoires et de
l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et
Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
 Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

RAPPORT

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse	*	r	Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r	0.021	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	19/11/2021		r	0.13	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r	0.75	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r	0.42	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	19/11/2021	*	r	0.32	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	22/11/2021	*	r	3.56	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	19/11/2021	*	r	0.156	% MB		
pH	NF EN 15933	19/11/2021	*	r	8.5	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	19/11/2021			19.5	°C		
Réfus	NF EN 16179	22/11/2021			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	19/11/2021	*		0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :

BO : BOUE

Laure MENJOU
 Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° :

2021-46

Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) :

40,1%

 Boue Seine Aval + Boue Réglementaire Boue Non Epandable Boue Non-Conforme FNC n°

Date :

30/11/21

Visa Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Extraction des résultats MS BTC pour calcul moyenne pondérée de la semaine

Site Seine Aval

Jeu di 18 novembre 2021

Edité le 30/11/21

Sicci MS rouge =

40 %

semaine N° 46

Date	Nord				Sud				Moyenne (%)	Nombre prélèvements				
	8h	12h	16h	20h	0h	4h	8h	12h			16h	20h	0h	4h
vendredi 12 nov 2021							41,04	41,12	40,44	40,35	41,01	41,13	40,80	6
samedi 13 nov 2021				39,39			40,63	41,01	42,15	42,18	40,08		40,90	6
dimanche 14 nov 2021	39,92						40,56	39,71	41,13	41,37	41,29	41,28	40,90	7
lundi 15 nov 2021							40,82	40,68	40,73	40,77	40,53	40,28	40,60	6
mardi 16 nov 2021							42,41	40,13	40,35	40,16	40,74	40,77	40,80	6
mercredi 17 nov 2021							42,29	40,62	39,46	39,60	40,39	40,76	40,20	5
jeudi 18 nov 2021							42,29	40,36	44,65	45,00	39,66	39,54	41,90	6
										Nb total Pivts		42		

MS moyenne (%) 40,9

Sicci laboratoire SAV : 40,9 % à partir de 42 prélèvements
 Sicci laboratoire extérieur : 40,1 % à partir de 1L de prélèvements

Sicci retenue pour la semaine 46 : 40,1 %

Établi par Laboratoire SAV

Date : 30/11/21

L. Vidalie

L. VIDALIE / E. THIRY / D. LEGRAND

Vérifié par Laboratoire SAV

Date : 09/12/21

E. Thiry

E. THIRY / D. LEGRAND

Validé par Service S4

Date : 09/12/21


C. Corvisy

C. CORVISY / N. FERROY / M. DANNIEU

Céline CORVISY

Pilote de Projets
Service 4 UPBD

11 Site Seine-Aval / SIAAP

 <p>Service public de l'assainissement francilien</p>	<p align="center">DLE Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements</p> <p align="center">82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr</p>	<p align="center">RAPPORT</p>
--	--	--------------------------------------

Votre commande : BACTERIO BTC (3619)
 Nom de projet : SAV
 Echantillon(s) reçu(s) le : 15/11/2021
 N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2021-6022
 Rapport autorisé le : 24-NOV. -2021 14:42

SIAAP SEINE AVAL
 Delphine LEGRAND
 FROMAINVILLE BP104
 78603
 MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO21-21858 / BTC prélevé le 15-NOV. -2021 08:00
 Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse	Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00058	15/11/2021	Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD GEN/TR 16193	15/11/2021	4.76E+02	NPP/gMS
Semaine prélèvement		15/11/2021	46	-

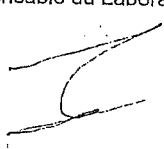
Observations liées aux résultats :

Matière sèche : 40.7% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-5847)
 Résultats :

- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL.

Légende :

BO : BOUE

Yves ZARZELLI
 Responsable du Laboratoire


Analyse des échantillons semaine n°: 2021-46
 Microbiologie :
 Coliformes thermotolérants : /g MS
 Escherichia Coli : /g MS
 Date : VISA Laboratoire

30/11/21 

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
 Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1/2
 Edité le : 07/12/2021 14:01:08

Mme LEGRAND
 SIAAP
 SAV LABORATOIRE CAMPUS
 ROUTE DE FROMAINVILLE
 78600 MAISONS LAFFITTE

Identification dossier : LSE21-192380
 Identification échantillon : LSE2111-47264-1
 Doc Adm Client : 507306

Référence contrat : LSEC21-3650

Nature : Boues de step
 Origine : BTC semaine 46
 Prélèvement : Prélevé le 15/11/2021 à 00h00 Réceptionné le 16/11/2021 à 13h40

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole "#".

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Date de début d'analyse : 18/11/2021 à 12h24

SICGITE				
Essais	Résultats	Unités	Normes	Cofrac
Matières sèches	40.2	%	NF EN 15934	#

RESULTATS DIVERS					
Essai	Méthode	Norme	Résultat	Unité	Cofrac
Analyses microbiologiques					
<i>Analyses microbiologiques</i>					
Salmonelles	NPP	FD CEN/TR 15215-2	< 8	/10g MS	
<i>Analyses parasitologiques</i>					
Oeufs d'helminthes viables (*)	Flottation	Méthode interne	Absence	/10g MS	
<i>Analyses virologiques</i>					
Entérovirus	NPPUC	Méthode interne	Absence	/10g MS	
Mesures sur le terrain					
<i>Mesures sur le terrain</i>					
Température de l'échantillon à réception	Thermométrie		6.2	°C	

Identification dossier : LSE21-192380

Référence contrat : LSEC21-3650

Identification échantillon : LSE2111-47264-1

Virginie BORNU

Responsable de laboratoire



Analyse des échantillons semaine n° : 46

Microbiologie :

Salmonella : CB NPP / 10 g MS

Total oeufs viables d'Helminthes : Abs / 10 g MS

Entérovirus : Abs NPPUC / 10 g MS

Date :

07/12/21

Visa Laboratoire

